

Les financements européens à destination des structures de l'ESS

Les 9 et 10 novembre 2017

A GUINGAMP (22)

Formation animée par Maïté Cosnard, cabinet Eléo Conseil. Témoignages pratiques de plusieurs intervenants professionnels.

Objectifs pédagogiques :

L'objectif est de renforcer les compétences des structures de l'ESS en termes de montage de projet et de soumission de projet afin d'optimiser leur participation aux programmes européens et d'élargir leurs sources de financement.

- Se repérer et connaître les financements européens accessibles aux structures de l'ESS
- Connaître les organismes en charge de l'instruction des dispositifs
- Connaître les principales règles financières (réglementation des aides d'Etat, autofinancement, dépenses éligibles, ...)
- Savoir lire un cahier des charges et un appel à projets (attentes des candidatures, critères de sélection ...)
- Apprendre à formaliser un projet, à le scinder si nécessaire, à le rendre compréhensible aux financeurs potentiels
- Valoriser un projet sous l'angle de regards croisés des porteurs de projet et des financeurs, etc.
- Savoir construire un budget et un plan de financement

Expériences de la formatrice principale :

Maïté COSNARD, Directrice d'Eléo Conseil et spécialiste en ingénierie financière et affaires européennes, a créé Eléo Conseil en 2008.

Docteur en économie, Maïté COSNARD a coordonné plusieurs réseaux nationaux et européens et animé de nombreux groupes de travail à l'échelle régionale, interrégionale ou européenne ainsi que divers séminaires de formation sur la thématique des projets européens. Elle a quinze ans d'expérience dans l'animation et la gestion de projets européens.

Moyens pédagogiques :

Chaque formation alternera des périodes d'apports théoriques et des aspects plus concrets.

Apports théoriques

- Diaporama, modèle de fiche projet, ...
- Supports adressés par mail

Apports concrets :

- Illustrations d'exemples concrets sur projets déjà réalisés
- Etudes de cas pratiques en ateliers
- Témoignages de porteurs de projets et d'un animateur de dispositifs européens

Public concerné :

Salariés et bénévoles de l'ESS : associations, SCOP, SCIC, coopératives, ...
Professionnels travaillant avec les structures de l'ESS.

Nombre de participants :

La formation est limitée à 12 participants afin de maintenir une dynamique de groupe et de répondre aux besoins de chacun.

Niveau :

Acquisition et perfectionnement des connaissances

Tarifs :

650 € HT / 780 € TTC (frais de repas offerts)

Possibilité de prise en charge de la formation par votre OPCA

Horaires et lieu :

Les jeudi 9 et vendredi 10 novembre 2017

De 9h00 à 17h00, à l'Université Catholique de l'Ouest, 22200 Guingamp

Programme détaillé de la formation

Jour 1 : Principales sources de financement et études de cas

Accueil et présentation de la formation

Panorama des financements européens pour les structures de l'ESS en lien avec les principaux domaines d'intérêt des participants (formation et emploi, développement économique, environnement, culture, insertion, action sociale ...):

- Fonds structurels et d'investissement : FEDER, FSE, FEADER, FEAMP, LEADER, INTERREG
- Programmes d'actions communautaires : ERASMUS+, LIFE, Europe Créative, Europe pour les citoyens, COSME, Horizon 2020, ...

Intervention d'un animateur des financements européens (programme LEADER)

Analyser un projet sous le prisme des financements européens

- Le porteur de projet
- Le projet
- Savoir décomposer le projet en plusieurs sous-projets, en fonction des sources de financement et des dépenses éligibles
- Savoir lire les règlements d'intervention (cahier des charges, appel à projets...)

Cas pratiques en groupes de travail

Constitution de groupes de travail (2 personnes par groupe) et recherche par chaque groupe des possibilités de financements des projets proposés par la formatrice, sur la base de supports écrits fournis.

Les objectifs sont d'identifier les principales sources de financement du/des projets et les principales contraintes ainsi que de savoir décomposer un projet global en différents sous-projets. Retour par chaque groupe et échanges

Jour 2 : Construire un projet doté d'un budget réaliste

Les grands principes de l'équilibre économique d'un projet (coût/financement d'un projet)

Les principales règles financières

L'autofinancement et le cofinancement

Les aides d'Etat compatibles avec les traités européens (règle des minimis, régimes d'exemption, SIEG, ...)

Construire un budget et un plan de financement

Etude de budgets et plans de financement

Les points de vigilance (délais, cumuls, cofinancements, calendriers, ...)

S'assurer que le projet est éligible au dispositif et le tester : présentation d'un modèle de fiche pré-projet et méthodologie de test auprès des services instructeurs

Témoignage de deux porteurs de projets de l'ESS

Cas pratiques en groupes de travail

Constitution de groupes de travail (2 personnes) et rédaction de fiches projet, y compris budgets et plans de financement à partir de cas proposés par la formatrice ou par les participants, retour par chaque groupe et échanges

Conclusion de la formation

Questions/réponses permettant de débattre et d'approfondir certains points abordés au cours de la formation

Bulletin d'inscription

Bulletin d'inscription à retourner à :

Eléo Conseil

Hôtel d'entreprises « Cœur d'Estuaire » - La Croix Gaudin – 44360 Saint-Etienne-de-Montluc

N° de déclaration d'activité de prestataire de formation : 52440800444

Tél. : 02 40 85 55 81 / 06 14 01 85 56 - Email : eleo@eleo-conseil.eu

Siret : 809 609 837 00012 – APE : 7022Z

www.eleo-conseil.eu

Coordonnées de la structure :

Structure :

Activité :

Effectif :

Adresse :

.....

Téléphone :

Email :

Participant(s) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Modalités de paiement à compléter :

- Paiement par chèque à l'ordre de « Eléo Conseil » ou virement bancaire (facture remise à la fin de la formation d'un montant de 650 € HT soit 780 € TTC)

OU

- Nous indiquer l'adresse de facturation si paiement par un organisme collecteur (**faire la demande de prise en charge avant la formation**)

.....
.....
.....
.....

Modalités d'annulation :

Faculté de dédit : toute annulation, par le client, moins de huit jours avant le début de l'action de formation entraînera le paiement du prix intégral à titre de dédit. La participation à une autre journée vous sera alors proposée.

S'inscrit à la formation « *Les financements européens à destination des structures de l'ESS* » (2 jours) :

- Les 9 et 10 novembre 2017, de 9h00 à 17h00 à Guingamp (dans les locaux de l'Université Catholique de l'Ouest)

Cachet et signature :

Établi le :

À :

Nom & prénom du responsable formation :

.....

Cachet de l'entreprise

Signature